Audit du projet informatique clé Gestion des données 2010 (système d'information relatif à l'admission à la circulation)

Office fédéral des routes

L'essentiel en bref

L'Office fédéral des routes (OFROU) remplace la plateforme de données MOFAD dans le cadre du projet Gestion des données 2010 (système d'information relatif à l'admission à la circulation) lancé en 2010. Avec la plateforme MOFAD, les données sur l'immatriculation des véhicules et l'admission des conducteurs ainsi que les mesures administratives prises par la Confédération sont gérées de manière centralisée. Ces données sont traitées par le biais de trois systèmes différents (MOFIS, FABER, ADMAS) qui, ayant atteint la fin de leur cycle de vie, seront remplacés par le système d'information relatif à l'admission à la circulation (SIAC). En 2015, l'OFROU a dû ajourner l'introduction du SIAC, car le système ne fonctionnait pas de manière stable et sa performance était insuffisante. Par conséquent, l'OFROU avait été contraint de suspendre sa collaboration avec le fournisseur Trivadis. Fin 2016 et suite à l'analyse faite par ce dernier des différentes possibilités envisageables pour la suite des travaux sur la base d'une recommandation du CDF, les deux parties ont repris leur collaboration. Un montant d'environ 48 millions a été dépensé jusqu'à fin juin 2017. Les coûts totaux du projet (y compris coûts internes et d'exploitation) sont budgétisés à 73,6 millions de francs d'ici à fin 2018.

Une analyse de la performance du système par les cantons reste à faire, travaux complexes en perspective

Trois des quatre problèmes principaux qui ont empêché l'introduction du système en 2015 ont pu être résolus par l'OFROU, en collaboration avec l'Office fédéral de l'informatique et de la télécommunication (OFIT) et Trivadis. D'après des déclarations concordantes, le système est actuellement stable et la collaboration est bonne. De même, les défauts qui ont entravé le fonctionnement du système ont pu être identifiés et réglés de façon satisfaisante. Cependant, les services cantonaux de la circulation routière doivent encore évaluer la performance améliorée du système.

Depuis 2015, les méthodes de travail de l'OFROU incluent une très grande participation de la direction. L'office axe l'utilisation de ses ressources sur les travaux opérationnels, c'est pourquoi ses concepts et calendriers ne sont ni actualisés, ni validés intégralement. Le CDF n'a donc pas pu vérifier de façon exhaustive si l'introduction du système pour Pâques 2018 est réaliste. Lors de l'audit, l'OFROU estimait que les travaux suivaient leur cours comme prévu. D'ici à Pâques 2018, il doit encore planifier et réaliser plusieurs tâches qui requièrent beaucoup de temps et de ressources en personnel. L'un des facteurs décisifs pour la réussite de l'opération est la disponibilité permanente des ressources en personnel de tous les intervenants. L'absence de personnes clés aurait de fortes répercussions sur le calendrier. Conscient de ces risques, l'OFROU surveille ceux-ci étroitement.

La Confédération et les cantons ne peuvent affronter les doublons coûteux que de concert

Dès l'introduction du SIAC, l'OFROU prévoit de poursuivre le développement du système et, parallèlement, de réduire sa complexité. En vue de ces travaux ultérieurs, le CDF estime qu'il est essentiel que la Confédération et les cantons réexaminent la répartition des tâches et simplifient les processus. Dans le cadre d'une stratégie commune, les objectifs et les mesures devraient être fixés afin d'éviter, par exemple, les doublons coûteux. Ce n'est que sur la base de cette stratégie que l'OFROU devrait investir dans des mesures techniques approfondies concernant le SIAC, telles que des modifications de l'architecture.

Texte original en allemand